

SEANCE DU 17 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept mai, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2017

PRESENTS : 16

MM. GELAS Gilles, Jean-David BARBE, ROUDET Didier, PRESUMEY Denis, ESTIENNE Frédéric, Hervé LUC-PUPAT, LUC-PUPAT Mathieu - DUBOIS Michel - FOURNIER Patrick - Mmes BOUCHET Véronique, PETIT Denise, LESAFFRE Sylvie, PARADIS Angélique, Audrey PERRIN, CHAROUD Patricia, Yolande BALMAIN

ABSENTS EXCUSES : 3

Mme DEMARCQ Valérie – Mr MARION Gérard - Mme Christelle BARDIN

POUVOIRS : 3

A été élu secrétaire de séance: Mr DUBOIS Michel

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 12 avril 2017, l'ordre du jour est abordé.

APPELLATION DE VOIES ET PLACE (délibération 2017.28) :

Mme Angélique PARADIS, conseillère municipale, informe le conseil municipal que certaines voies communales et une place sur la commune de Brézins ne possèdent pas de nom. Elle explique qu'il serait utile de les nommer afin de pouvoir éditer un plan de la commune à jour et complet. Les rues et place concernées sont les suivantes :

- Voie reliant la Rue des Caillères à la Rue de la Pierre, contournant les carrières par le sud
- Voie partant de la Route de St Siméon en direction de St Pierre de Bressieux
- Voie partant du Grand Chemin en direction de St Siméon vers le quartier du Temple de St Siméon
- Place située vers le lotissement Impasse de la Source.

Mme Angélique PARADIS invite les membres du conseil municipal à donner un nom à la voirie et place mentionnées ci-dessus. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de nommer les voies et place suivantes comme suit :

- Voie reliant la Rue des Caillères à la Rue de la Pierre, contournant les carrières par le sud :
Chemin des Rivoires ;
- Voie partant de la Route de St Siméon en direction de St Pierre de Bressieux :
Chemin des Vignes ;
- Voie partant du Grand Chemin en direction de St Siméon vers le quartier du Temple de St Siméon :
Chemin du Petit Rival ;
- Place située vers le lotissement Impasse de la Source :
Place de l'Aqueduc.

AUTORISATION DE LANCER UN MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR LA FOURNITURE DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que ce point est retiré de l'ordre du jour.

RETROCESSION GRATUITE DE LA RUE DES EGLANTINES (partie du Domaine des Emeraudes 2) (délibération 2017.29) :

Monsieur le Maire, Mr Gilles GELAS, informe les membres du conseil municipal que la commune avait accepté la rétrocession gratuite des voiries du lotissement du Domaine des Emeraudes en février 2015 (délibération 2015.15).

En date du 2 mai 2017, la SARL D 2 Emeraudes souhaite rétrocéder la partie de voirie du lotissement des Emeraudes 2, continuité de la Rue des Eglantines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte de reprendre la voirie desservant le domaine des Emeraudes 2 suite à la demande de la SARL D 2 EMERAUDES

- Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les formalités nécessaires à cette reprise gratuite,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- Précise que les frais notariés seront à la charge du vendeur.

REPRISE PAR LA COMMUNE DE LA VOIRIE DES JARDINS DU BOURG 1 ET 2 (délibération 2017.30) :

Monsieur le Maire, Mr Gilles GELAS, informe les membres du conseil municipal qu'il serait souhaitable que la commune reprenne en totalité la voirie des Jardins du Bourg 1 et 2 dans le cadre de l'aménagement d'un plan de circulation. Il précise que la voirie des Jardins du Bourg, réalisée depuis plus de 11 ans, communique avec d'autres lotissements et se trouve en bordure de zones constructibles. Les propriétaires ont été consultés et ont donné un avis favorable à la demande de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de reprendre la voirie desservant les Jardins du Bourg 1 et 2,
- Mandate Mr le Maire pour effectuer toutes les formalités nécessaires à cette reprise gratuite,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- Précise que les frais notariés seront à la charge de la commune.

CONVENTION A INTERVENIR AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LES DROITS D'AIDE AU RETOUR A L'EMPLOI (A.R.E.) :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune peut faire face au paiement de l'A.R.E., si le demandeur d'emploi (fonctionnaire privé d'emploi relevant de la commune) remplit les conditions d'octroi. Afin de pouvoir étudier le ou les dossiers d'aides au retour à l'emploi, le Centre de Gestion de l'Isère a conventionné avec le Centre de Gestion des Charentes Maritimes, spécialisé dans ce domaine. Par conséquent, si cela est nécessaire, la commune paiera au Centre de Gestion de l'Isère les prestations d'études pour les dossiers soumis sans qu'il soit besoin de passer une convention. Aucune délibération du conseil municipal n'est donc nécessaire.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Information concernant la Trésorerie :** Mme Maud COTTE quittera la Trésorerie de St Etienne de St Geoirs le 1^{er} septembre prochain. Elle sera remplacée par Mme Claudine TOUCHE, actuelle trésorière de Moirans-Voreppe.
- **Organisation des bureaux de vote :** Les bureaux de vote pour les élections législatives du 11 et 18 juin prochains sont organisés.
- **PLUi :** Mr Gilles GELAS fait un point sur l'avancement du PLUi :
 - **PADD :** peu de remarques des communes. Quelques points à l'étude tels que le devenir de la voie ferrée, la construction de logements dans les zones artisanales et les cartes d'aléas seront à voir.
 - **En cours :** Un travail sur l'environnement, le patrimoine remarquable et l'impact sur l'agriculture devra être fait. Pour l'ensemble des communes, la rédaction du règlement du PLUi devra commencer (règles communes et règles adaptables à la commune).
 - **A venir :** le choix du bureau d'études pour les cartes d'aléas devra intervenir prochainement pour un début des travaux en septembre. Sera également en cours pour cette période la mise en place du zonage par commune.
 - **Orientations pour la commune de Brézins :**
 - ✓ Affirmer la position de la Commune en Pôle secondaire
 - ✓ Développer et maintenir le commerce local et les services
 - ✓ Développer une politique de l'habitat en tenant compte des orientations du PADD et du PLH (densité, mixité)
 - ✓ Développer le Centre bourg
 - ✓ Poursuivre le travail commencé concernant la circulation, les parkings et la voirie.
- **Travaux :** Mr Didier ROUDET informe le conseil municipal que les travaux devant l'école sont presque achevés.
- **Bâtiments et divers :** Mr Hervé LUC-PUPAT fait le point sur les dossiers suivants
 - ✓ Travaux parking du Tremplin : en cours

- ✓ Salle Le Tremplin : auto-laveuse reçue et mise en route faite
- ✓ Vestiaires : permis de construire en cours d'instruction
- ✓ Préau école maternelle : pose finie, quelques finitions à faire.
- **Jeunesse** : Mr Denis PRESUMEY fait le point sur les sorties jeunesse pendant les vacances d'avril. Une sortie à Walibi est programmée pour cet été.
- **Culture** : Mme Véronique BOUCHET informe que la sortie du 14 mai à Chambéry s'est bien déroulée et rappelle les ateliers / manifestations en cours pour la bibliothèque.
- **Communication** : Mme Angélique PARADIS informe que la prochaine réunion de quartier est prévue à l'automne.
- **FISAC** : Mme Audrey PERRIN informe les élus qu'une opération de communication est en cours (sous l'égide de la Communauté de Communes).
- **Numérique** : Mr J.D. BARBE informe les élus de la progression des projets en cours :
 - ✓ Logiciels Mairie (comptabilité, ressources humaines, Etat Civil, Gestion des Salles, etc ...) : passage au Cloud et traitement par lots des justificatifs comptables
 - ✓ Licence Microsoft Office : commandée pour 10 postes et installée très prochainement
 - ✓ Matériel : achat d'une unité centrale pour le secrétariat de mairie – un inventaire a eu lieu et le matériel disponible (écran, ordinateurs, imprimante) sera réinstallé et paramétré pour les services scolaires, techniques, élus et secrétariat.
 - ✓ Logiciel Enfance avec portail pour les parents : le paramétrage est en cours. Version en Cloud également. Une réunion sera organisée pour la présentation aux familles.
- **Urbanisme** : permis déposés, en cours d'instruction, pour maisons individuelles :
 - Mr ROBERT Yohan
 - Mr AMAT Cyril
 - Mr GIOVANNONNE Aldo
 - Mme FOURNIER Géraldine

La séance est levée à 23 heures 45.